

Compte Rendu du 3ème CA de l'année tenu le samedi 26 septembre 2015

en présence de Pierre Gourmelen, Daniel Delamotte, Pierre Pouvreau, André Renaud, Roger Brassart, Pierre Narran, Gael Huydts, Alain Hourson et Jean-François Le Moing, Le président Michel Le Guen était empêché d'assister.

Ordre du jour : Composition du bureau
Propositions d'activités et calendrier 2016
Le mesurage des bateaux
Questions diverses

--Composition du bureau : elle reste inchangée (M Le Guen président, D Delamotte vice président, P Gourmelen trésorier, A Hourson vice trésorier, JC Gaudin secrétaire, JF Le Moing secrétaire adjoint). Le secrétaire adjoint va s'absenter pendant quelques mois, P Narran accepte d'assurer l'intérim.

--Activités 2016

Le calendrier de l'année est arrêté comme suit, mais certaines dates pourront être changées en cas de nécessité.

& Voeux au monde maritime : Samedi 23 Janvier 2016 à 18h00 salle St Ives.

& Premier CA : Samedi 27 Février à 10h00 au local.

& Visite du matériel de sécurité à bord des bateaux : samedi 23 juillet au matin et nouveauté cette année des visites « à la demande » pourront être organisées.

& Révision des extincteurs : Samedi 25 Juin et 23 Juillet. Le 23 Juillet pourrait être l'occasion d'une démonstration de tirs de fusées de détresse. D Delamotte va contacter le directeur de la Coop Mar concernant des fusées toujours valides.

& Sortie pêche et repas du pêcheur : samedi 20 Août. Le repas pourrait avoir lieu salle St Ives.

& Participation au festival du Bout du Monde les 5, 6 et 7 Août, plus quelques jours avant et après pour certains.

& Assemblée Générale : samedi 27 Août à 18h00 salle St Ives. Cette AG sera l'occasion de renouveler certains membres du CA.

& Deuxième CA : samedi 9 juillet, 10h00 au local.

& Troisième CA : samedi 10 septembre, 10h00 au local.

& Entretien du local, extérieur et intérieur à prévoir en Avril Mai, la date précise sera fixée ultérieurement.

& 2 visites sont prévues, Tréboul et Plougonvelin, mais pas de dates.

--Mesurage des bateaux

Rien de nouveau sur le sujet, 1 adhérent a tout récemment envoyé un mél à Paul Vinay, président du CD 29, pour témoigner de sa situation personnelle et lui poser quelques questions sur la position de la FNPPSF.

--Questions diverses

Un membre du CA a appris de façon informelle que le port de CM devra bientôt s'acquitter de la taxe foncière et donc la faire supporter par les utilisateurs du port. Rien d'officiel jusqu'ici.

Le port aurait prévu la réalisation d'un ponton dédié aux bateaux traditionnels au bout du Styvel.

L'association Vauban Tour Dorée a sollicité l'APP, de façon officieuse pour l'instant. Elle souhaiterait que l'APP organise une sortie pêche en mer pour un groupe de jeunes au printemps prochain. Le CA donne son accord de principe.

La SNSM propose une formation aux premiers secours à l'intention des plaisanciers. Le CA y est bien sûr favorable et souhaite avoir plus de détails pratiques avant de contacter les adhérents.

Concernant le grutage, comme un adhérent le fait justement remarquer, le port est en droit de demander un dédommagement financier à un plaisancier qui ne se présente pas à un RDV. De la même manière, tout plaisancier qui va gruter son bateau doit se procurer un reçu écrit de sa demande de grutage afin d'éviter les litiges si le port lui n'est pas au RDV.

Un adhérent se propose de mettre en place une séance matelotage et montage de lignes cet hiver.

CA terminé vers 11h00 et suivi d'un pot.